

**CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
LES ESSARTS – LE 10 SEPTEMBRE 2011**

DISCOURS DU PRESIDENT DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général de la Vendée,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S.,
Monsieur le Conseiller Général du Canton des Essarts,
Madame, Messieurs les Maires,
Mon Colonel,
Mes chers amis,

Le 3 juillet dernier, la commune des ESSARTS accueillait l'un des évènements sportifs les plus médiatisés au monde ; la grande boucle du Tour de France cycliste.

Aujourd'hui, ce n'est pas une course contre la montre par équipe qui nous réunit mais une petite boucle pédestre que les Sapeurs-Pompiers de la VENDEE ont effectué devant vous, marquant l'empreinte collective de notre rassemblement annuel du Congrès Départemental, cette année, aux ESSARTS.

En ce jour de Congrès Départemental, votre présence, Monsieur le Préfet, est chaleureusement appréciée des Sapeurs-Pompiers de la VENDEE. Ils savent tous combien ils peuvent compter sur votre soutien constant en votre qualité de représentant de l'Etat dans le département, tant dans l'action opérationnelle qu'au plan humain. Les évènements graves, vécus en commun, dans le cadre de nos missions respectives, en sont le fidèle témoignage.

Monsieur le Président du Conseil Général, nous sommes aussi particulièrement sensibles et touchés que vous soyez à nos côtés pour cette manifestation fédératrice, véritable plate-forme départementale de rencontres et d'échanges, qui regroupe toutes les composantes humaines du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la VENDEE.

Je souhaite également remercier :

- Monsieur Gérard VILLETTE, Président du Conseil d'Administration du SDIS ; merci pour votre fidélité à notre engagement associatif et pour votre attachement aux valeurs de solidarité et d'esprit de corps que portent L'union Départementale et les Amicales de Sapeurs-Pompiers de la VENDEE ;
- Monsieur Yves AUVINET, Conseiller Général du Canton des ESSARTS, qui, par votre présence, témoignez de l'intérêt que vous portez à notre association et à la famille des Sapeurs-Pompiers ;
- Madame Yolande PINEAU, Maire des ESSARTS, l'ensemble de son équipe municipale et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers locaux pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé et la mise à disposition des moyens techniques et logistiques afin que ce congrès puisse être une réussite,
- ainsi que toutes les autorités civiles et militaires qui ont répondu à cette invitation.

Depuis notre dernier Congrès à Luçon, **la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France a poursuivi et a intensifié son action, et notamment celle auprès du Ministère de l'Intérieur.**

Ainsi, la force constructive et de cohésion que représente le réseau fédéral a porté notre voix vers de nouveaux horizons, au travers d'avancées significatives symbolisées par :

1. La publication de la loi relative à l'engagement du Sapeur-Pompier volontaire du 20 juillet 2011, puis la mise en chantier progressive des divers décrets d'application, comprenant des innovations majeures :
 - la qualification juridique des Sapeurs-Pompiers volontaires,
 - la protection pénale de tous les Sapeurs-Pompiers,
 - la reconnaissance de notre réseau associatif,
 - sans oublier les améliorations sensibles à la protection sociale du Sapeur-Pompier Volontaire et une mesure de justice pour la retraite de nos anciens.

2. De nouvelles perspectives, pour la carrière des Sapeurs-Pompiers Professionnels, dessinées par une mise en commun avec l'Association des Directeurs des SDIS et avec les organisations représentatives et partenaires sociaux, préparant :
 - à la réforme globale de la filière qui permettrait de fluidifier le déroulé de carrière des Sapeurs-Pompiers Professionnels tout en maintenant notre ancrage dans la Fonction Publique Territoriale,
 - mais aussi, à l'évaluation de l'encadrement supérieur dont l'Etat devrait favoriser la mobilité.

3. La création d'une Grande Direction Générale de la Sécurité Civile, agissant de la préparation à la gestion des crises et rassemblant l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les Sapeurs-Pompiers, qui demeurent la principale force d'action de la Sécurité Civile.

Ces nouvelles orientations confirment bien la Sécurité Civile comme une compétence partagée entre l'Etat et les Collectivités Territoriales, qu'il s'agisse de missions accomplies au quotidien, de la gestion des grandes catastrophes et des moyens matériels et humains pour y faire face, tout en s'attachant, en permanence, à la recherche de complémentarité entre Sapeurs-Pompiers Professionnels et Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Mais toutes ces réformes ne seraient rien sans les femmes et les hommes qui ont à les conduire et à les faire vivre.

Ainsi, la vie dans les Centres de Secours ne peut pas uniquement se résumer à des aspects juridiques, matériels et opérationnels.

C'est la raison pour laquelle **ce rassemblement humain, autour du Congrès Départemental, est aussi l'un de ces moments privilégiés pour se retrouver et pour rappeler le rôle majeur assuré par le réseau associatif des Sapeurs-Pompiers, né il y a plus de 130 ans.**

Souvent à l'origine des plus importantes réformes mises en place et même des œuvres sociales pour les veuves et les orphelins de la corporation, la pyramide associative, autre aspect de la complémentarité entre Sapeurs-Pompiers s'est, en effet, construite avec le temps, forte aujourd'hui de ses 9000 amicales (dont 75 en Vendée, une par Centre de Secours et une à l'Etat-major), ses 98 Unions Départementales, ses 12 Unions Régionales et la Fédération Nationale des Sapeur-Pompiers de France.

Participant à la défense des droits des Sapeurs-Pompiers, comme de leurs valeurs et à l'expression de leurs voix auprès des pouvoirs publics, ce tissu associatif des Sapeurs-Pompiers, partie intégrante de l'identité des Sapeurs-Pompiers, est lié de façon indissociable avec le service.

Ainsi, et ce depuis toujours, un Centre de Secours n'existe pas sans son amicale de Sapeurs-Pompiers, lien privilégié de fraternité, de solidarité, de convivialité et de réconfort dans les moments difficiles, fréquents malheureusement dans le monde des Sapeurs-Pompiers.

C'est cette primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt personnel que l'Union Départementale et que les Amicales doivent s'attacher à défendre et à intensifier :

- en étant animé par le sens du devoir social,
- en élargissant leur politique sociale,
- en développant leur action sportive,
- et en renforçant leur réseau de communication, notamment par le site internet de l'Union Départementale.

Dans le cadre de ses activités, c'est que l'Union Départementale s'est efforcée de poursuivre et de développer, encore cette année :

- par la mise en exergue, illustrées lors de notre Assemblée Générale, des actions sociales fortes ayant été menées, depuis 3 à 5 ans, au sein de nos amicales de Sapeurs-Pompiers,
- et par la mise en lumière, lors de la cérémonie protocolaire, de femmes et d'hommes qui, souvent dans l'ombre, font grandir ces associations :

- en octroyant la médaille de reconnaissance du bénévolat « Echelon Argent » à :
 - Guy VEZIN,
 - Eric VIAUD
 - David GUILLAS

qui ont œuvré depuis de nombreuses années, pour le bien commun, au sein de l'Union Départementale,

- et en remettant le trophée de l'Union Départementale :
 - à Héloïse ROCHAIS, Championne de France Junior
 - et à Marie-Ange DUPUY, Championne de France Cadette,pour avoir porté haut les couleurs de la VENDEE, aux cross Nationaux de Sapeurs-Pompiers, respectivement en 2010 et 2011.

Afin de confirmer cet élan de solidarité et de maintenir cette volonté de rendre service, notre monde associatif doit demeurer attentif et vigilant, l'évolution et les contraintes de nos sociétés modernes rendant de plus en plus difficiles l'expression de ces valeurs, en s'appuyant sur cette pensée indienne « Plus l'homme est ouvert aux autres, plus il est grand ».

Je vous remercie de votre attention.